

**Jeunesse et Sports**

**REF : DJS2013007**

**Signataire : MB/NL**

Séance du Conseil Municipal du 21/03/2013

**RAPPORTEUR :**            Omar AIT BOUALI

**OBJET :**            **Signature de l'avenant N° 2 à la convention d'objectifs pluriannuelle (2011/2013) entre l'Association "Agence pour l'Education par le Sport" et la Commune d'Aubervilliers - Attribution d'une subvention**

**EXPOSE :**

Par délibération du 27 Janvier 2011, la ville d'Aubervilliers a décidé de signer une convention d'objectifs pluriannuelle (2011/2013) avec l'Association l'Agence Nationale pour l'Education par le Sport sur l'expérimentation pour une politique d'éducation par le sport dans les quartiers populaires.

La finalité de ce projet vise à permettre aux habitants des Zones Urbaines Sensibles de pouvoir s'épanouir par la pratique sportive.

Les objectifs de cette expérimentation sont :

- Redéfinir une politique sportive locale à visées sociales et éducatives
- Réfléchir à l'impact de nouvelles pratiques sportives (peu compétitives)
- Proposer des solutions aux acteurs du sport intervenant dans les quartiers par le biais de formation adaptée
- Stimuler la réflexion locale et les liens entre les services et les différents acteurs au sein de la collectivité

A l'issue de la première phase de cette expérimentation, un diagnostic a été réalisé par l'Agence sur le rôle et les actions menées par les différents acteurs sportifs intervenant sur le secteur Villette, ainsi que sur les pratiques et les attentes des habitants.

Une restitution de ce diagnostic a été présentée le 31 Janvier 2012.

Un avenant n°1 à la convention d'objectifs pluriannuelle (2011/2013) a été signée en février 2012 afin de poursuivre l'analyse du diagnostic et les préconisations ayant émergé lors de la restitution. Dans ce cadre, la commune d'Aubervilliers par le biais du service des sports a décidé d'élaborer un projet d'éducation par le sport.

La troisième année de collaboration avec l'agence a pour objectif d'accompagner le mouvement sportif sur la mise en œuvre des orientations en projets opérationnels avec le soutien et l'accompagnement d'experts sportifs du réseau de l'agence.

Une première réunion de travail a été organisée le 18 février 2013.

Cet avenant rappelle les objectifs généraux de la convention pluriannuelle (article 2 de ladite convention) et les modalités financières de partenariat entre la ville et l'Agence Nationale pour l'Education par le Sport.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le Maire à signer le présent avenant.

**Direction Générale des Politiques de l'Enfance de l'Education de la Jeunesse et des Sports / Direction de la Jeunesse et des Sports**

**Jeunesse et Sports**

**REF : DJS2013007**

**Signataire : MB/NL**

**OBJET :Signature de l'avenant N° 2 à la convention d'objectifs pluriannuelle (2011/2013) entre l'Association "Agence pour l'Education par le Sport" et la Commune d'Aubervilliers - Attribution d'une subvention**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 27 Janvier 2011 relative à la convention d'objectifs pluriannuelle (2011/2013) avec l'Association l'Agence Nationale pour l'Education par le Sport sur l'expérimentation pour une politique d'éducation par le sport dans les quartiers populaires,

Vu le projet d'avenant N°2 entre l'Association l'Agence Nationale pour l'Education par le Sport et la Commune d'Aubervilliers,

Vu le budget communal,

Considérant l'intérêt de ce projet d'éducation par le sport spécifique à la commune qui vise à l'épanouissement des habitants des Zones Urbaines Sensibles par la pratique sportive,

A l'unanimité

**DELIBERE :**

**AUTORISE :** Le Maire à signer le présent avenant n° 2 à la convention d'objectifs pluriannuelle (2011/2013) avec l'Association l'Agence Nationale pour l'Education par le Sport.

**ATTRIBUE** une subvention de 20 000 € pour la dernière année de l'expérimentation, au titre de l'année 2013, à l'association « Agence pour l'Education par le Sport.

**DIT QUE** : les crédits seront inscrits au budget de l'exercice en cours à l'imputation : 401 6574 40 - EDUSPORT

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 29/03/2013

Publié le : 27/03/2013

Certifié exécutoire le : 29/03/2013

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué